

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

VITAVM LC SEPARATOR

Date de révision: 20.02.2017 Code du produit: 152-CLP Page 1 de 11

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

VITAVM I C SEPARATOR

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Utilisation en tant que réactif de laboratoire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: VITA Zahnfabrik H. Rauter GmbH & Co. KG

Boîte postale:

79704 Bad Säckingen

Téléphone: +49(0)7761-562-0 Téléfax: +49(0)7761-562-299

e-mail: info@vita-zahnfabrik.com Internet: www.vita-zahnfabrik.com +49-(0)761-19240

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) nº 1272/2008

Catégories de danger:

Liquide inflammable: Flam. Liq. 2 Danger par aspiration: Asp. Tox. 1 Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eve Dam. 1

Toxicité pour la reproduction: Repr. 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique: STOT SE 3 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée: STOT RE 2

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 1 Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 1

Mentions de danger:

Liquide et vapeurs très inflammables.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Susceptible de nuire au fœtus.

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition

Très toxique pour les organismes aquatiques.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) nº 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

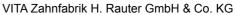
cyclohexane

toluène

triacétate de methylsilanetriyle

Danger Mention

d'avertissement:





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

VITAVM LC SEPARATOR

Date de révision: 20.02.2017 Code du produit: 152-CLP Page 2 de 11

Pictogrammes:











Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et

de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection

des yeux/du visage.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent

être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

VITAVM LC SEPARATOR

Date de révision: 20.02.2017 Code du produit: 152-CLP Page 3 de 11

Composants dangereux

| N° CAS | Substance | | | |
|-----------|---------------------------------------------------------------------------|----------------------|------------------|-------------|
| | N° CE | Nº Index | Nº REACH | |
| | Classification selon règlement (CE) | nº 1272/2008 [CLP] | • | |
| 110-82-7 | cyclohexane | | | 50 - < 55 % |
| | 203-806-2 | 601-017-00-1 | 01-2119463273-41 | |
| | Flam. Liq. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE H315 H336 H304 H400 H410 | atic Chronic 1; H225 | | |
| 108-88-3 | toluène | | 10 - < 15 % | |
| | 203-625-9 | 601-021-00-3 | 05-2114615130-69 | |
| | Flam. Liq. 2, Repr. 2, Skin Irrit. 2, S H373 H304 | H225 H361d H315 H336 | | |
| 4253-34-3 | triacétate de methylsilanetriyle | | 1 - < 5 % | |
| | 224-221-9 | | | |
| | Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B; H302 H | | | |
| 1067-33-0 | di(acétate) de dibutylétain | | | |
| | 213-928-8 | | | |
| | Acute Tox. 2, Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, STOT SE 3; H300 H315 H319 H335 | | | |

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthyleneglycol, puis beaucoup d'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

en cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un ophtamologiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone (CO2), Mousse, Poudre d'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés

Eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Facilement inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

VITAVM LC SEPARATOR

Date de révision: 20.02.2017 Code du produit: 152-CLP Page 4 de 11

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eloigner toute source d'ignition. Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Eviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utilser un équipement de protection personnel.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement. Danger d'explosion

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir paragraphe 7 Protection individuelle: voir paragraphe 8

Evacuation: voir paragraphe 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Indications concernant le stockage en commun

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation en tant que réactif de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

| Nº CAS | Substance | ppm | mg/m³ | fib/ml | Catégorie | Origine |
|----------|-------------|-----|-------|--------|------------------|---------|
| 110-82-7 | Cyclohexane | 200 | 700 | | VME 8 h | |
| | | 800 | 2800 | | VLE courte durée | |
| 108-88-3 | Toluéne | 50 | 190 | | VME 8 h | |
| | | 200 | 760 | | VLE courte durée | |





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

VITAVM LC SEPARATOR

Date de révision: 20.02.2017 Code du produit: 152-CLP Page 5 de 11

Valeurs biologiques tolérables (VBT; Suva, 1903.f)

| Nº CAS | Substance | Paramètres | Valeur limite | Substrat | Prélèvement |
|----------|-------------|-------------------------------------------|---------------|----------|-------------|
| 110-82-7 | Cyclohexane | 1,2-Cyclohexanediol total (/g créatinine) | 150 mg/g | U | c, b |
| 108-88-3 | Toluène | Toluène | 600 µg/l | S | b |

8.2. Contrôles de l'exposition









Contrôles techniques appropriés

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtement souillés, imprégnés. constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pause et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée : lunettes à coques.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Modèles de gants recommandés KCL Dermatril P Temps de pénétration (durée maximale de port) 60 min NBR (Caoutchouc nitrile)

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. Ventilation technique du poste de travail s'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide
Couleur: translucide
Odeur: caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion: non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle 77 °C

d'ébullition:

Point d'éclair: < 5 °C

Inflammabilité





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

VITAVM LC SEPARATOR

Date de révision: 20.02.2017 Code du produit: 152-CLP Page 6 de 11

solide: non applicable gaz: non applicable
Limite inférieure d'explosivité: 1,2 vol. %
Limite supérieure d'explosivité: 8,3 vol. %

Température d'inflammation: 260 °C DIN 51794

Température d'auto-inflammabilité

solide: non applicable gaz: non applicable
Température de décomposition: non déterminé

Propriétés comburantes

Non comburant.

Pression de vapeur: <=1100 hPa

(à 50 °C)

Densité: 0,86700 g/cm³
Hydrosolubilité: Non

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage:non déterminéDensité de vapeur:non déterminéTaux d'évaporation:non déterminé

9.2. Autres informations

Teneur en corps solides: 0.0 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Facilement inflammable.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

VITAVM LC SEPARATOR

Date de révision: 20.02.2017 Code du produit: 152-CLP Page 7 de 11

| N° CAS | Substance | | | | | | |
|-----------|----------------------------------|---------------|----------|--------|--------|---------|--|
| | Voie d'exposition | Dose | | Espèce | Source | Méthode | |
| 110-82-7 | cyclohexane | | | | | | |
| | dermique | DL50 mg/kg | 12705 | | | | |
| 108-88-3 | toluène | | | | | | |
| | dermique | DL50 mg/kg | 12124 | | | | |
| 4253-34-3 | triacétate de methylsilanetriyle | | | | | | |
| | par voie orale | ATE mg/kg | 500 | | | | |
| 1067-33-0 | di(acétate) de dibutylétain | | | | | | |
| | par voie orale | DL50 | 32 mg/kg | | | | |
| | dermique | DL50 mg/kg | 2320 | | | | |

Irritation et corrosivité

Provoque une irritation cutanée.

Provoque des lésions oculaires graves.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus. (toluène)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges. (cyclohexane)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (toluène)

Danger par aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. (cyclohexane; toluène)

Information supplémentaire référentes à des preuves

Le mélange est classé dangereux dans le sens du règlement CE n° 1272/2008 [CLP]. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange!

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit n'a pas été testé.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

VITAVM LC SEPARATOR

Date de révision: 20.02.2017 Code du produit: 152-CLP Page 8 de 11

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU: UN 1993

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (cyclohexane)

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3



Code de classement: F1

Dispositions spéciales: 274 601 640D

Quantité limitée (LQ):1 LQuantité dégagée:E2Catégorie de transport:2N° danger:33Code de restriction concernant lesD/E

tunnels:

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN 1993

14.2. Désignation officielle de LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (cyclohexane)

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3



Code de classement: F1

Dispositions spéciales: 274 601 640D



conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

| | VITAVM LC SEPARATOR | |
|------------------------------|--------------------------|--------------|
| Date de révision: 20.02.2017 | Code du produit: 152-CLP | Page 9 de 11 |

Quantité limitée (LQ): 1 L Quantité dégagée: E2

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN 1993

14.2. Désignation officielle de FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (cyclohexane)

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: 274

Quantité limitée (LQ): 1 L

Quantité dégagée: E2

EmS: F-E, S-E

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN 1993

14.2. Désignation officielle de FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (cyclohexane)

transport de l'ONU:

14.3. Classe(s) de danger pour le 3

transport:

14.4. Groupe d'emballage: Il Étiquettes: 3



Dispositions spéciales:

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):

Passenger LQ:

Y341

Quantité dégagée:

E2

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR oui

L'ENVIRONNEMENT:



Matières dangereuses: cyclohexane

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Attention: Liquide combustible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation





conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

VITAVM LC SEPARATOR

Date de révision: 20.02.2017 Code du produit: 152-CLP Page 10 de 11

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 48: toluène Inscription 57: cyclohexane

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi:

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs, OLT 5 (RS 822.115). Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit. Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

Tenir compte des restrictions prévues par l'ordonnance sur la protection de la maternité (RS 822.111.52). Les femmes enceintes et les mères qui allaitent ne peuvent entrer en contact avec ce produit (cette substance / cette préparation) dans le cadre de leur travail que lorsque qu'il est établi sur la base d'une analyse de risques au sens de l'article 63 OLT 1 (RS 822.111) qu'aucune menace concrète pour la santé de la mère et de l'enfant n'est présente ou que celle-ci peut être exclue grâce à des mesures de protection appropriées.

Teneur en COV (OCOV):

64.5 %

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H300 Mortel en cas d'ingestion.

H300 Mortel en cas d'ingestion Mocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.



Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) nº 1907/2006

VITAVM LC SEPARATOR

Date de révision: 20.02.2017 Code du produit: 152-CLP Page 11 de 11

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou

d'une exposition prolongée.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH014 Réagit violemment au contact de l'eau.

Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)